

Friauville et la dynamique associative



*Remise de médaille à
M^r Alain Bour pour fêter
ses 50 années au sein de
l'ACCA en tant que
membre puis président*



ANIMAGIK:

La "Friau Lente"



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Les feux de la S^t Jean

La soirée Beaujolais



*Bonnes fêtes
de fin d'année à tous...*

DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-&-MOSELLE

MAIRIE
DE
Friauville



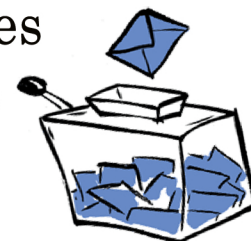
2, rue de l'église
54 800 Friauville

Tel : 03 82 33 00 12
Fax : 03 82 22 48 20

mairie.friauville@wanadoo.fr
<http://www.friauville.fr>

n°47 - Novembre 2015
L'information

Elections Régionales
6 et 13 Décembre



La région a pour compétences :

- Le développement économique, l'aide à l'emploi
- L'Aménagement du Territoire, gestion des fonds Européens
- Les Transports, y compris scolaires et ferroviaires
- Les Lycées, notamment le lycée Jean Zay
- La Formation tout au long de la vie :
du CAP aux formations professionnelles

Chacun est concerné, la démocratie passe par le VOTE!

VOTONS

A Friauville – Vos Elus

Mandat 2008 - 2014 : Un taux de présence aux
réunions du conseil municipal de 85,7%

Mandat 2014 à ce jour : 94,20%
Des équipes municipales successives, présentes
et actives

L'essentiel du conseil municipal du 20 Novembre 2015

*Rapport d'activité 2014 CCJ :

Comme chaque année, le conseil municipal doit se prononcer sur ce rapport d'activité. Ce rapport avait été adressé au préalable à chaque conseiller afin d'en prendre connaissance. Le point le plus discuté a été le fonctionnement du périscolaire et plus particulièrement son coût : pertes financières importantes, faible taux de remplissage les matins et soirs et mauvaise répartition des capacités d'accueil. Pascale Gwiazdowski et Patrick Masson sont chargés d'établir un rapport sur ce fonctionnement qui sera transmis à la CCJ.

*Décision sur le schéma départemental de coopération intercommunale 54 :

Le projet présenté par M. Le Préfet prévoit la fusion entre 3 communautés de communes : CCJ, CCPO, CCPB . Nos remarques :

La CCPB n'a pas pour envie de fusionner avec nous, la CCJ.

La CCPO (Homécourt, Moutiers, Auboué...) ne correspond pas à notre bassin de vie.

A contrario, notre bassin de vie empiète plus sur le Chardon Lorrain (Mars-La-Tour, Chambley...)

De plus, pour envisager une fusion, un mariage en quelque sorte, il faut avoir avant tout, un projet commun, une vision commune, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le conseil, dans ces conditions, se prononce contre le projet de fusion à 3.

*Adhésion ou non au PLUi :

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Chaque conseiller a été destinataire des documents transmis par la CCJ et a pu assister à la réunion d'information organisée le 5 novembre à Jarny.

De la même façon, on nous propose d'élaborer un nouveau document d'urbanisme, alors que les périmètres de nos territoires ne sont pas encore arrêtés et surtout stabilisés. L'élaboration de ce document se chiffrerait à plus de 250.000 euros pour l'ensemble des communes de la CCJ.

Ces projets communs devraient être arrêtés les uns après les autres et les élus devraient pouvoir compter sur une certaine stabilité dans le temps.

Dans ces conditions, ce projet d'adhésion est pour l'immédiat rejeté (7 voix contre et 4 abstentions).

*Régularisation de la taxe d'aménagement et taxe abris de jardins:

Le conseil décide d'abaisser de 2.5 à 2% la taxe d'aménagement. Ceci est rare pour une commune, mais nous pensons qu'en cette période de crise, rien ne sert de peser encore plus sur les ménages qui décideraient de construire.

D'autre part, le conseil reconduit l'exonération de taxe sur les abris de jardin.

*Réfection du mur du cimetière :

Vu les dégradations observées sur les murs du cimetière, Patrick Masson a consulté plusieurs entreprises de maçonnerie.

Le conseil décide de mettre des témoins, qui seront relevés au printemps, afin d'évaluer l'urgence de l'intervention.

Ce point sera donc rediscuté à la prochaine réunion de conseil.

*COP 21:

A l'occasion de la COP 21 qui se déroulera à Paris, l'état a suggéré aux communes de planter un arbre. Nous avons choisi d'en planter trois. Patrick Fendler est chargé de trouver un emplacement adapté.

*Cour du Préau:

La mise en place d'un éclairage a été réalisée dans l'ancienne cour de l'école. Ceci afin de permettre aux utilisateurs de la salle du préau, et plus particulièrement en cette période hivernale, d'y voir un peu plus clair.

A VOS AGENDAS :

+ Les 06 et 13 décembre : élections régionales. Étant donné que le Maire, est candidat à cette élection, le Président du bureau de vote sera Patrick Masson.

+ Le 06 décembre : Défilé de Saint-Nicolas, départ 13h45 devant salle polyvalente

+ Le vendredi 08 Janvier 2016 à partir de 18h00 salle polyvalente : Vœux du Maire, accueil des nouveaux habitants et galette des rois.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 05 Février 2016 à 20h00